



**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GRANGES-AUMONTZEY**

Séance du Jeudi 2 février 2017

à 20 h 30

Sous la présidence de Monsieur Guy MARTINACHE, Maire de la Commune.

La convocation adressée le 24 janvier 2017 avec l'ordre du jour suivant :

Pour mémoire Adjoint au Maire

20170202-001 Retrait du SIVOSS

20170202-002 Achat de 2 radars pédagogiques

Pour mémoire Points sur les travaux

Pour mémoire Présentation des moyens de communication de la Commune

Sont présents : BERGER Michaël, CUNY Cyril, DAESCHLER Laetitia, DEGANDT Jacques, GOUEREC Neriman, GUYOT Régine, JACOB Christophe, JACOB Marc, KIEFFER RYS Marion, LAZZATI Bernard, LEMARQUIS Maurice, MARTINACHE Guy, MOUROT Corinne, PERRIN Christine, PERRIN Eric, PETITGENET Philippe, ROUSSEL Elisabeth et THOMAS Frédéric

Sont absents : DELANZY Jessica, DIETSCH David, JEANMOUGIN Christine, MAGLIA Jean-Joseph, MARTIN Christophe

Procuration : COLLIN Stéphane (à DAESCHLER Laetitia)

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de présents : 18 – le quorum est atteint

Procuration : 01

Nombre de votants : 19

Monsieur Christophe JACOB est élu secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 6 décembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres votants.

Pour mémoire - Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées (5.2)

Adjoint au Maire

Suite au retrait de délégation à la 1^{ère} adjointe, celle-ci a transmis une lettre de démission. A ce jour, nous n'avons pas été destinataires de la réponse de Monsieur le Préfet. Ainsi, aucune délibération sur ce sujet n'est prise.

Afin d'assurer la continuité du service public, les délégations sont redistribuées aux autres adjoints. Certaines fonctions seront assurées directement par le Maire.

n°20170202-001 Institutions et vie politique – Intercommunalité (5.7)

Retrait du SIVOSS

Monsieur Philippe PETITGENET, Maire délégué d'Aumontzey, expose que l'absorption du SIVOSS par la Communauté de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges (CCB2V), entraîne la demande de retrait de 5 communes de ce syndicat.

Monsieur le Maire dit que le retrait de la Commune du SIVOSS a été un combat de longue haleine et qu'il s'agit d'une très bonne nouvelle. En effet, il s'agissait de ne pas payer pour plusieurs piscines (Bruyères, Gérardmer, La Bresse et Vagney).

Monsieur Frédéric THOMAS fait remarquer que le retrait de la Commune n'empêchera pas cette dernière de payer une cotisation annuelle à la CCB2V. En effet, les collégiens issus de la Commune déléguée d'Aumontzey fréquenteront la piscine avec le collège de Bruyères. Le retrait de la Commune a pour avantage d'éviter des investissements conséquents.

Considérant le courrier du Président du SIVOSS, en date du 5 janvier 2017, notifiant la décision de l'assemblée délibérante quant au retrait des communes de Biffontaine, La Chapelle devant Bruyères, les Poulières, Granges-Aumontzey et Sainte Hélène, du SIVOSS,

Vu l'article 5211-19 du CGCT,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- Accepte le retrait des communes de Biffontaine, La Chapelle devant Bruyères, les Poulières, Granges-Aumontzey et Sainte Hélène du SIVOSS.

n°20170202-002 Domaines de compétences par thèmes - Voirie (8.3)

Achat de 2 radars pédagogiques

Considérant la mise en place en 2016, d'un radar pédagogique route de Gérardmer,

Considérant la baisse de vitesse constatée sur cette portion de route,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- Décide d'acquérir deux autres radars pédagogiques afin de les installer route de Corcieux et route de Bruyères (environ 7 000 euros),
- Décide de demander des subventions notamment au Conseil Départemental des Vosges, mais dit que, sans l'obtention d'une subvention, la Commune financera entièrement cette opération,



- Autorise Monsieur le Maire ou Monsieur LEMARQUIS à signer tous documents afférents à cet achat.

Pour mémoire - Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes (9.1)

Points sur les travaux

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il a adressé, à Monsieur le Président du Conseil Départemental une lettre demandant la mise à disposition du collège à la Commune. Il a également demandé un rendez-vous auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Les salles du collège pourraient servir pour les activités périscolaires (notamment la micro-crèche), culturelles et pour les associations.

Monsieur le Maire a pris l'attache d'un cabinet afin qu'un audit des bâtiments soit réalisé. Il espère pouvoir rendre compte de cet inventaire aux élus en mars prochain, lors du vote du budget.

Il précise que ce cabinet a aussi été missionné pour travailler sur l'aménagement du centre-bourg.

Monsieur Frédéric THOMAS fait remarquer qu'à partir de septembre, 3 ou 4 bus s'arrêteront au centre-ville en l'espace de 10 minutes. Ce point est à prendre en compte pour l'aménagement et la sécurisation futurs du centre-ville. Il faudra demander des subventions pour cet aménagement au Conseil Départemental.

Pour mémoire Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes (9.1)

Présentation des moyens de communication de la Commune

Présentation, par la commission communication, des moyens disponibles :

- Le Vologne Info : référent : Michaël BERGER (aidé par tout le groupe)
- Le site internet : référent : Cyril CUNY (secondé par Michael BERGER et secrétariat)
- L'intranet (communication interne) : référent : Cyril CUNY (secondé par Christophe JACOB et secrétariat)
- Presse locale : référent : Cyril CUNY et secrétariat le cas échéant
- Radios : référente Élisabeth ROUSSEL (secondée par Christine PERRIN)
- Page Facebook des Marchés Nocturnes : référent : Cyril CUNY (secondé par Élisabeth ROUSSEL)
- Chaîne Youtube de la commune : référent : Cyril CUNY
- Les affiches : référent : Cyril CUNY

Monsieur Cyril CUNY rappelle que le site internet et l'intranet sont consultables depuis un ordinateur, une tablette, un téléphone. Il propose, aux élus qui le souhaitent, une formation. Il explique que la création d'une page Facebook est à l'étude.

Monsieur Michaël BERGER dit que la commission a également pour projet de diffuser de l'information par mailing.

Informations

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la famille ALBISER a repris le bureau de tabac et que celui-ci devrait ouvrir courant 2017.

Monsieur le Maire rappelle aux élus le mail envoyé concernant la composition des commissions communales. Il souhaite que ces dernières soient moins pléthoriques mais composées par des élus qui se sentent investis par le sujet.

Les prochains Conseils Municipaux auront lieu les 23 février et 27 mars.

Monsieur le Maire propose aux élus d'intégrer les commissions de la Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le Maire,

Guy MARTINACHE



Le Maire certifie avoir affiché le procès verbal de cette séance à la porte du siège social de la Commune Nouvelle le 3 février 2017 et transmis au contrôle de légalité le 6 février 2017.